L'Éclaireur du Gâtinais, 21 juin 2023

791 logements ont malencontreusement été désignés vacants

# Les erreurs de l'État fâchent la 3CBO

**L'établissement du PLUiH se construit d'après le nombre de logements vacants. Or le fichier transmis par l'État comporterait de nombreuses erreurs. La 3CBO espère rectifier le tir.**

Les lettres ont été posées il y a deux semaines aux élus locaux, sénateurs, députés, ministres… Des réponses arrivent déjà sur le bureau de Christophe Bethoul, au siège de la communauté de communes de la Clèry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO).

Le président de la 3CBO s'est agacé d'« erreurs » sur la liste des logements vacants fournie par l'État. Ce listing permet de définir la surface de zones constructibles dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH).

Christophe Bethoul et Pascal Delion ont demandé à chaque commune de vérifier si les logements considérés comme vacants par l'État l'étaient véritablement.

## Des conséquences économiques

« Sur les 23 communes de la 3CBO, 17 ont répondu. L'État dit qu'il y a 1.185 logements vacants sur le territoire. Après contrôle des services municipaux, il n'y en aurait que 394. Le document de l'État comporterait donc 791 erreurs soit les deux tiers de l'inventaire qui nous a été transmis », assure Christophe Bethoul.

Comment peut-il y avoir autant de bévues dans un document officiel ? Pascal Delion, vice-président en charge de l'urbanisme à la communauté de communes a son explication : « L'État ne se déplace pas pour vérifier, il se fie aux déclarations fiscales souvent erronées transmises par les particuliers. »

« On exige de nous, les élus, des efforts, c'est déjà contraignant mais en plus, les données ne sont pas correctes, ce qui diminue d'autant la surface habitable. »

Christophe Bethoul espère que les élus influenceront l'État pour modifier le comptage. « Jean-Pierre Sueur (sénateur Parti Socialiste) devrait interpeller Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité » déclare Christophe Bethoul.

## Un tiers d'erreurs sur 17 communes

Car l'enjeu est important, « la 3CBO vit une crise du logement. Les salariés des entreprises du coin ne trouvent pas de maisons à acheter ou même à louer. Des dirigeants nous interpellent à ce sujet. Ils doivent recruter des personnes spécialisées, cette main-d'œuvre ne se trouve pas ici, elle doit donc déménager mais le territoire n'a pas la capacité de les accueillir. »

Christophe Bethoul et Pascal Delion s'inquiètent des conséquences possibles pour les 23 communes de la 3CBO : « Si quelques familles pouvaient venir s'installer, ça pourrait nous permettre de sauver nos écoles. Depuis trois à quatre ans, nous vivons de plus en plus de fermetures de classes et le phénomène devrait s'accentuer dans les années à venir. Pouvoir construire des maisons, accueille de nouveaux habitants est primordial. Ces habitants feraient aussi vivre le commerce local. »

Le président de la communauté de communes présente ce recalcul des logements vacants comme une question de survie.

Si la demande formulée par Christophe Bethoul n'aboutit pas, ce à quoi les deux hommes ne veulent pas croire, « on verra ce qu'on fait », botte en touche le président de la 3CBO. Il espère toutefois ne pas avoir besoin d'aller en justice.

AURÉLIE CHUPIN



Phoca PDF